

retarderait à sanctionner les mesures que le Gouvernement se proposait de prendre, je lui aurais répondu qu'il était important qu'il vienne. Je lui exposai la situation au téléphone, du mieux que j'ai pu, et j'estimai que je pouvais aller de l'avant en toute sécurité, assuré que j'étais de son assentiment complet à toutes les mesures que nous avons prises.

Le même jour, j'ai téléphoné aux leaders des autres partis. Mon honorable ami, le chef de la Fédération du commonwealth coopératif (M. Woodsworth) était à Vancouver à ce moment-là. Il doit se souvenir de la conversation que nous avons eue. Je désire le remercier sans tarder de la manière dont il a immédiatement manifesté sa sympathie à mes collègues et à moi-même étant donné les énormes responsabilités auxquelles il nous fallait faire face. Je n'ai pas cherché à lui transmettre à Vancouver tous les détails; cependant, depuis son retour à Ottawa, nous avons eu plusieurs conversations de même que j'ai tenu plusieurs conférences avec l'honorable député depuis quelque temps.

J'ai téléphoné aussi à mon honorable ami le leader du groupe du crédit social (M. Blackmore) et nul n'aurait pu me témoigner plus de cordialité en me donnant l'assurance à ce moment-là qu'il appuierait le Gouvernement dans tout ce qu'il ferait, tout en se réservant, cela va de soi, le droit de critiquer et d'attaquer les mesures qui ne lui iraient pas. Il tenait à m'assurer que lui-même et son parti, pour leur part, ne laisseraient guère subsister de doute sur leur attitude de collaboration. L'honorable député de Rosetown-Biggar (M. Coldwell) eut l'obligeance de se rendre à mon bureau pour me faire savoir qu'en l'absence de son chef il ne voulait pas tarder davantage à dire combien il comprenait la situation. Il me pria de croire que là où la coopération serait nécessaire dans une cause aussi grande, je pouvais compter que les membres de son parti feraient leur part. Aucun de ces messieurs ne prit le moindre engagement quant à une politique à suivre. Tous n'avaient d'autre but que de me faire savoir bien sincèrement qu'ils comprenaient la situation du Gouvernement et me faire part de leur désir et de celui de leur parti où dominait le souci de voir mettre en œuvre, lors de l'ouverture du parlement, ce qui à leurs yeux pourrait s'avérer le plus efficace effort national.

Mon honorable vis-à-vis a exposé sans aucune équivoque son avis sur les causes immédiates de cette guerre. Il s'est exprimé de façon très catégorique. Je crois que je suis parfois porté à m'exprimer de façon moins emphatique que mon honorable ami, et à employer des termes un peu moins énergiques. Permettez-moi de dire que je suis entièrement de son avis quant aux grandes causes à la

[Le très hon. Mackenzie King.]

base de la question débattue. Il a décrit cette question comme mettant en cause l'avenir même de la civilisation. Je ne crois pas qu'il soit allé trop loin en s'exprimant ainsi. Si l'on veut bien me le permettre, je citerai des paroles capables d'établir mon assertion et proférées par l'homme responsable du chaos dans lequel le monde est actuellement plongé. Hitler lui-même a dit: "Celui qui allume la Guerre en Europe, ne peut désirer qu'une chose, le chaos". Le chaos, voilà bien ce que le chef du parti naziste d'Allemagne cherche à créer dans le monde entier. Et c'est afin d'empêcher ce chaos de s'étendre à notre patrie comme il a pu s'étendre à d'autres pays, que nous devons, comme citoyens du Canada, nous porter comme un seul homme à la défense de notre pays et combattre aux côtés de la Grande-Bretagne pour la défense que ses citoyens font pour la cause de la liberté au prix de leur vie.

J'ai été surpris d'entendre mon honorable ami dire que le discours du Trône n'exposait pas l'attitude du Gouvernement. Je n'ai certainement pas eu l'intention d'atténuer une de mes déclarations antérieures. Naturellement, je suis responsable des paroles que Son Excellence a prononcées et il me semble qu'elles sont suffisamment explicites:

Vous avez été convoqués le plus tôt possible afin que le Gouvernement puisse obtenir l'autorisation de prendre les mesures nécessaires à la défense du Canada, et à la collaboration dans la lutte entreprise résolument contre toute nouvelle agression, et afin d'empêcher le recours à la force plutôt qu'aux méthodes pacifiques dans le règlement des différends internationaux.

Si l'omission de l'expression "avec la Grande-Bretagne", que j'ai déjà employée, doit avoir une portée quelconque, ce sera plutôt dans le but d'étendre le devoir de notre pays et de le faire coopérer non seulement avec la Grande-Bretagne mais aussi avec la France et tout autre pays prêt à se lancer dans ce grand conflit mondial pour la défense de ses libertés. Telle était du moins l'intention de cette omission. Toutefois, comme les honorables députés le constateront lorsque j'en viendrai à quelques-unes des notes que j'avais préparées pour les communiquer à titre d'exposé de l'attitude du Gouvernement, j'ai l'intention de répéter ici ce que j'ai déclaré à la radio dimanche dernier et ce que j'ai déjà déclaré au pays, afin d'éviter tout malentendu. J'ai toujours été d'avis qu'il valait beaucoup mieux faire connaître au pays l'attitude que le Gouvernement avait l'intention d'adopter, quitte à en donner les détails devant le Parlement réuni. Mon honorable ami sait bien qu'il n'est pas nécessaire, dans le discours du Trône, d'énumérer toutes les mesures projetées. Ce discours expose les grandes lignes de la politique à suivre. Le Parlement a été convoqué pour être mis au courant de cette politique et je